

<p>Compte-rendu du Conseil d'école maternelle et élémentaire du 19 Juin 2009</p>
--

Présents :

<i>Parents affiliés FCPE</i>	<i>Parents liste indépendante</i>	<i>SIVOS</i>	<i>Atsem et périscolaire</i>	<i>Enseignants</i>
* Mme Jovignot	* M.Moras	* Mme Poivre	* Mme Michalak	* Mme Pawelczyk
* Mme Quenot	* Mme Naegely	* M. Petit	* Mme Taleb	* Mlle Bertin
* Mme Méline	* Mme Boutolleau	* Mme Terrand	* Mme Rémond	* Mme Dhainaut
* Mme Danièle	* M. Terrand	* M Sordel	* Mme Lombard	* Mme Parizot
* Mme Laporte-Vadot		* Mme Hélié		* Mme Berti
		* M. Vadot		* Mme Jamelot
		* Mme Berti		* Mme Filomenko
		* M. Lemahieu		* M. Vuillemenot

Excusés :

<i>Parents d'élèves</i>	<i>Enseignants</i>	<i>SIVOS</i>	<i>Périscolaire</i>
* Mme De Lapparent	* Mme Hudry	* M. Belin	* M. Bon, Représentant du Conseil Général
* Mme Javelle	* Mme Cabuzel	* Mme Nouvier	
* M. Adry		* Mme Card	
* Mme Guignet		* M. Richard	
		* Mme Gueury	
		* Mme Latroyes	
		* M. Grandjean	

Absents :

- Mme Desbordes
- M. Maitrot .
- M. Sujat
- Mme Garnier

Invités :

- M. Brochon, Animateur Responsable de l'AIPAS (Association pour l'Insertion et la Promotion des Accompagnateurs Scolaires) et Représentant des sociétés de transport scolaire Linck et Transdev Pays d'Or
- M. Chatelet, directeur de la maternelle en septembre 2009

Ordre du jour :

- 1) Transports scolaires
- 2) Effectifs et répartition
- 3) Coopératives scolaires
- 4) Organisation de la semaine scolaire
- 5) Projet école numérique rurale
- 6) Construction de la maternelle
- 7) Questions diverses

1) Transports scolaires

Pour l'année 2009-2010, les horaires de bus devraient être modifiés pour les raisons suivantes :

- la fin des travaux pour la création de la troisième classe de maternelle est annoncée pour le mois d'août. Il y a donc suppression de l'arrêt Verpillière à Soirans.
- 4 classes vont être amenées à monter au même moment dans les bus. Un allongement du temps d'installation dans les bus est donc pris en compte.

Cf. annexes A et B

Les membres du Conseil d'école approuvent ces propositions d'horaires et sont dans l'attente de leur validation par le Conseil Général.

M Vuilleminot souligne que de nombreux actes de violence sont constatés à l'école, dans le périscolaire et dans le bus, surtout de la part d'élèves de CM2. A l'école, les problèmes sont traités par dialogues ou par sanctions avec les élèves.

M. Brochon est invité au sujet des problèmes de violence rencontrés dans les bus.

Constat est fait que le circuit ne se déroule pas dans de bonnes conditions :

- importance du nombre d'enfants présents
- sentiment que les élèves ont besoin de se "défouler" après l'école
- lorsque l'accompagnateur descend du bus pour accueillir un nouveau groupe d'enfants, il y a des débordements avec les enfants restant dans le bus.

Il est rappelé que :

- l'enseignant n'est pas responsable de ce qui se déroule dans les bus ;
- l'accompagnateur et le conducteur sont des adultes témoins des faits se déroulant dans le bus ;
- le règlement de conduite à tenir dans le bus est inscrit sur la carte que les familles reçoivent ;
- pour les petits incidents, les enfants sont mis à l'écart dans le bus et placés à côté d'autres enfants ;
- en cas de non respect des règles de conduite, l'accompagnateur peut retirer la carte de l'enfant et faire part à M. Brochon des faits qui se sont déroulés. Le dossier est transmis ensuite au Conseil Général qui prend alors la décision d'avertir ou d'exclure. Le retrait de la carte vaut avertissement.

Les membres du Conseil d'école soulignent alors le décalage entre le moment où les faits se déroulent dans le bus et le moment où la décision du Conseil Général est rendue. Ce temps peut aller jusqu'à trois mois. Les enfants ont le temps de récidiver sans être réellement sanctionnés. Les parents qui ne viennent pas chercher directement leur enfant au bus ne sont pas forcément au courant des problèmes de violence. Il est proposé de rédiger une lettre au Conseil Général afin d'exprimer notre avis sur le temps trop important de la prise de décision d'exclusion. Cependant cette idée est abandonnée vu le faible nombre de retraits de cartes cette année (2 en cours). La lettre ne semblerait pas assez motivée.

Le Conseil d'école cherche des solutions pour que les parents puissent avoir une meilleure connaissance des débordements :

- Les parents d'élèves proposent d'installer un système de "grille de mauvaise conduite" (= permis à points) à destination des parents, avec des cases à cocher en fonction des faits qui se sont déroulés. Quand un enfant aurait enfreint le règlement, l'accompagnateur lui remettrait cette fiche qui indiquerait les faits. Les accompagnatrices présentes et M. Brochon ne souhaitent pas mettre en place ce système car il ne fait pas partie de leur cahier des charges.
- Les parents d'élèves proposent alors que lors de la réunion parents/enseignant en début d'année, il y ait une intervention des représentants des parents d'élèves pour rappeler les règles de bonne conduite dans les bus ainsi que les sanctions encourues. Cette solution n'est pas retenue car il n'y a pas assez de parents présents lors de ces réunions.

Ne débouchant sur aucune solution concrète, le Conseil d'école pense que le règlement de conduite figurant sur

les cartes de transport lors de leur réception doit être **strictement** appliqué dans les bus dès la rentrée prochaine.

2) Effectifs et répartition pour l'année 2009-2010

Cf. annexe C

Pas de maintien cette année.

3) Coopératives scolaires

• **Kermesse du 12 juin 2009 :**

- bilan très positif. Merci aux parents et aux enseignants.
- remarque : manque de stands pour les petits et de tables de restauration
- les bénéfices s'élèvent à environ 3730 euros soit 460 euros par classe, ce qui est supérieur aux autres années.

Les bénéfices réels seront connus à l'issue du règlement des différentes factures en cours.

• **CP-CE1 :**

- le coût de la classe de découverte à Auxonne pendant 3 jours est de 4 797 euros. Le SIVOS a accordé une subvention de 645 euros. Les enseignantes remercient le SIVOS. Le Conseil Régional a accordé une subvention de 1 935 euros. Le reste est financé par la coopérative scolaire et les parents d'élèves. Les élèves ont découvert la pêche, les insectes et les poissons. Ils ont visité une exploitation maraîchère biologique, sont allés à la piscine, ont effectué une visite guidée d'Auxonne. Bilan positif.
- Jeudi 02/07/09 : à l'aide d'un spécialiste de cerfs-volants, les élèves vont réaliser des cerfs-volants à Soirans pour un coût total de 335 euros.
- Projet classe de neige pour 2009-2010 soumis pour avis aux parents des élèves concernés.

- **CE2-CM1-CM2 :** visite du Creusot avec le château de la Verrerie, le petit train, le fossiloscope le 02/07/09. Coût estimé à 1500 euros.

- **TPS-PS et MS-GS** de Mme Dhainaut et de Mme Bertin : sortie à Dijon le jeudi 18/06. Spectacle de marionnettes le matin puis confection de marionnettes et jeu de piste l'après-midi. Le coût de la journée revient à 18 euros par élève.

- **TPS-PS :** vente de CD au profit de la coopérative scolaire. En cours.

- **GS :** tous les grands iront visiter leur future classe de CP à pied, à Pluvet.

• **MS-GS** Mme Pawelczyk :

- visite de la ferme des vaches à viande à Tart le Bas dans le cadre du dispositif « Ecole en herbe » le 18/05/09 : 130 euros de bus et 165 euros pour la visite toute la journée.
 - visite de la ferme des lamas, moutons et alpagas à Chambeire le 18/06/09 dans le cadre du dispositif « Ecole en herbe » : 95 euros de bus et 165 euros de visite à la journée.
 - vente de CD de chansons et de comptines enregistrées par les élèves.
- Les trois classes de maternelle feront un pique-nique à l'Arboretum de Soirans le 29/06/09 avec des jeux collectifs divers.

Jusqu'à présent, chaque classe possédait un compte de coopérative. A partir de l'année scolaire 2009-2010, il n'y aura plus qu'un compte de coopérative ouvert pour l'élémentaire et un compte pour la maternelle. Cette disposition émane d'une demande de l'OCCE, Office Central des Coopératives à l'Ecole.

Rosine Jamelot tiendra les comptes de l'élémentaire et Laurence Dhainaut ceux de la maternelle.

4) Organisation de la semaine scolaire

Discussion ouverte sur le bilan de la semaine de 4 jours ou la semaine de 4 jours et ½ avec école le mercredi matin.

En ce qui concerne la semaine de 4 jours, les enseignants estiment qu'il y a moins de temps de présence en classe pour un programme un peu plus chargé qu'avant. Il est difficile également d'assurer le soutien le soir après la journée de classe : fatigue des enseignants et des élèves. Le soutien apporte des aides aux élèves ayant de petites difficultés mais n'est pas adapté aux élèves en grande difficulté.

Les représentants de parents constatent que leurs enfants sont fatigués par ce nouveau rythme et que 4 fois 6 heures ne semblent pas correspondre aux besoins réels de l'enfant.

Proposition : remettre l'école pour tous les élèves le mercredi matin et terminer les autres jours à 15 h 45. Les enseignants, le SIVOS et les représentants de parents d'élèves concluent que cette proposition ne peut se mettre en place pour des raisons de gestion du personnel périscolaire, de garde d'enfants, de transport, d'harmonisation entre écoles, associations, etc...

5) Projet école numérique rurale

Il s'agit d'une dotation de l'Etat pour les communes de moins de 2 000 habitants.

8 ordinateurs portables, une imprimante, un ordinateur qui pilote le tout et un tableau blanc interactif sont fournis pour un coût de 15 000 euros. Ceci afin d'améliorer l'accessibilité des élèves à l'informatique, pour valider les compétences du B2i.

Le SIVOS a fait parvenir une candidature pour les écoles du RPI. Au départ, trois candidatures avaient été déposées, une pour chaque école. Mais ces candidatures ont été annulées par l'Education Nationale.

L'Etat finance le projet à hauteur de 9 000 euros et le SIVOS prend en charge le montant restant, moins le remboursement de TVA.

Si la réponse de l'Education Nationale est positive, l'installation de tout le matériel se fera dans l'école de Tréclun pour les CM1-CM2. Les enseignants regrettent que tous les élèves du RPI ne puissent bénéficier de ce matériel.

Dans l'attente d'une réponse à la candidature faite.

6) Construction de la maternelle

Concernant l'avancement des travaux, le planning est actuellement respecté. La fin des travaux est prévue pour la première semaine d'août. En cette fin de juin, seront posés les murs et la toiture. En juillet aura lieu l'aménagement intérieur. L'emménagement de la classe est prévu pour la deuxième quinzaine d'août.

7) Questions diverses

- Nettoyage de toutes les vitres des écoles en août, avant la rentrée.
- Installation d'un tableau d'affichage à l'extérieur de la maternelle.
- Stage de remise à niveau pour les élèves en difficulté de CM1-CM2 du 6 au 10 juillet, à Soirans : 5 inscrits. Le stage de remise à niveau d'août est annulé par M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, faute d'un nombre suffisant de participants après accord des parents. 2 élèves seulement y étaient inscrits.
- Le dispositif "Ecole en Choeur" pour les classes élémentaires de CE2 et de CM1 ne sera pas reconduit l'an prochain afin que d'autres classes puissent en profiter dans le département de la Côte-d'Or.

Séance de 18 h 00 à 20 h 30

Secrétaire de séance
Mme Laporte-Vadot

Directeur de l'élémentaire
M. Vuilleminot

Directrice de la maternelle
Mme Pawelczyk

RPI SOIRANS - TRECLUN - PLUVET

RAMASSAGE SCOLAIRE**Bus n° 1 (P085) : Aller : TRECLUN - SOIRANS - PLUVET****Retour : SOIRANS – TRECLUN - PLUVET**

Les enfants qui vont en classe à Soirans ou à Pluvet prennent tous le bus n°1 à l'aller.

Au retour, les enfants qui viennent de Soirans prennent le bus n° 1.

Au retour, les enfants qui viennent de Pluvet prennent le bus n° 2.

	Circuit	Horaires	Circuit	Horaires
		classe		classe
	matin		après-midi	
	(lu, ma, je, ve		(lu, ma, je, ve	
TRECLUN ECOLE	8 H 28		13 H 08	
SOIRANS BRASSENS	8 H 33		13 H 13	
SOIRANS ECOLE (MAT + ELEM)	8 H 35	8 H 40	13 H 15	13 H 25
PLUVET ECOLE (CP - CE2)	8 H 45	8 H 50	13 H 25	13 H 35

SOIRANS ECOLE (MAT + ELEM))	11 H 35	11 H 35	16 H 30	16 H 30
TRECLUN ECOLE (CM1 - CM2)	11 H 46	11 H 45	16 H 41	16 H 40
PLUVET ECOLE	11 H 52		16 H 47	
PLUVET CHARBONNIERE	11 H 55		16 H 50	
SOIRANS BRASSENS (périscolaire)	12 H 00		16 H 55	
SOIRANS ECOLE	12 H 02		16 H 57	

Les horaires d'entrée et de sortie des classes sont indiqués en caractères gras.

RPI SOIRANS - TRECLUN - PLUVET

RAMASSAGE SCOLAIRE**Bus n° 2 (P260) : Aller : PLUVET - SOIRANS - TRECLUN****Retour : SOIRANS - PLUVET - TRECLUN**

Les enfants qui vont en classe à Soirans ou à Pluvet prennent tous le bus n°1 à l'aller.

Au retour, les enfants qui viennent de Soirans prennent le bus n° 1.

Au retour, les enfants qui viennent de Pluvet prennent le bus n° 2.

	Circuit	Horaires	Circuit	Horaires
		classe		classe
	matin		après-midi	
	(lu, ma, je, ve		(lu, ma, je, ve	
PLUVET ECOLE	8 H 22		13 H 10	
PLUVET CHARBONNIERE	8 H 26		13 H 14	
SOIRANS BRASSENS	8 H 32		13 H 20	
SOIRANS ECOLE (MAT + ELEM)	8 H 34	8 H 40	13 H 22	13 H 25
TRECLUN ECOLE (CM1 - CM2)	8 H 43	8 H 50	13 H 31	13 H 35

SOIRANS ECOLE (MAT + ELEM)	11 H 35	11 H 35	16 H 30	16 H 30
PLUVET ECOLE (CP - CE2)	11 H 45	11 H 45	16 H 40	16 H 40
PLUVET CHARBONNIERE	11 H 48		16 H 43	
TRECLUN ECOLE	11 H 54		16 H 49	
SOIRANS BRASSENS (périscolaire)	11 H 58		16 H 53	
SOIRANS ECOLE	12 H 00		16 H 55	

Les horaires d'entrée et de sortie des classes sont indiqués en caractères gras.

ANNEXE C

EFFECTIFS 2009 – 2010

19 juin 2009

		S	T	P	A	
MAT1 SOIRANS DHAINAUT Laurence	2ANS	1	0	1		2
	PS	1	8	8		17
		2	8	9	0	19
MAT2 SOIRANS CHATELET Julien	MS	5	9	6		20
		5	9	6		20
MAT3 SOIRANS BERTIN Stéphanie + ?	GS	9	6	9	1	25
		9	6	9	1	25
ELEM1 PLUVET PARIZOT Corinne	CP	8	9	4		21
		8	9	4		21
ELEM2 SOIRANS BERTI Laurence	CE1	7	8	7		22
		7	8	7		22
ELEM3 PLUVET JAMELOT Rosine	CE2	7	7	8		22
		7	7	8	0	22
ELEM4 TRECLUN FILOMENKO Aude HUDRY Caroline ?	CM1	6	8	6	2	22
		6	8	6	2	22
ELEM5 TRECLUN VUILLEMENOT Jacques HUDRY Caroline ?	CM2	10	3	7	1	21
		10	3	7	1	21
TOTAUX		54	58	56	4	172

TRANSPORT

S	T	P	A	
	0	1		1
	8	8		16
	8	9		17
	9	6		15
	9	6		15
	6	9	<u>1</u>	16
	6	9	<u>1</u>	16
8	9	-		17
8	9	0		17
	8	7		15
	8	7		15
7	7	-	-	14
7	7	0		14
6	-	6	<u>1</u>	13
6	0	6	<u>1</u>	13
10	-	7	-	17
10	0	7	-	17
31	47	36	2	124

MATERNELLE	16	23	24	1	64
ELEMENTAIRE	38	35	32	3	108
TOTAUX	54	58	56	4	172

0	23	16	16	48
31	24	20	1	76
31	47	36	17	124